



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le onze mars à dix huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du 4 mars 2022, s'est réuni à la Halle Jean Baylet à VALENCE D'AGEN sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2022D7-1-1-27

OBJET : VOTE DU DÉBAT D'orientation budgÉtaire 2022

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	: M. RENAUD Olivier : M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	: M. MARTIN Henri (remplacé par Mathieu GIL)
Commune de CASTELSAGRAT	: Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	: M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	: M. TERRENNE Jean-Paul : Mme GAILLARD Elisabeth (a donné pouvoir à JP. TERRENNE)
Commune de DUNES	: M. ALARY Alain : Mme BOUVIER Lina
Commune d'ESPALAIS	: M. MOLLE Marcel
Commune de GASQUES	: M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	: M. BENOIT Pascal : Mme CHARPENTIER Pierrette (a donné pouvoir à P. BENOIT)
Commune de GOUDOURVILLE	: M. BARROS Gérard : M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	: Mme CLUCHIER Marie Christine (remplacée par P. DESSIN)

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr

Commune de LAMAGISTERE	: M. DOUSSON Bruno : Mme VRECH Régine
Commune de LE PIN	: M. RATTO Stéphan
Commune de MALAUSE	: Mme MAERTEN Marie Bernard (a donné pouvoir à E. MARTINAT) : M. MARTINAT Emmanuel
Commune de MANSONVILLE	: M. BERTHET Christian
Commune de MERLES	: M. SERGAS Serge (remplacé par F. FEUTRIER)
Commune de MONTJOI	: M. EURGAL Christian (a donné pouvoir à JP. DELACHOUX)
Commune de PERVILLE	: M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	: M. DELACHOUX Jean-Paul
Commune de SAINT ANTOINE	: M. DUPUY Jean
Commune de SAINT CIRICE	: M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	: M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	: M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT MICHEL	: M. DUPOUY Joël (a donné pouvoir à S. RATTO)
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	: M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	: M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	: M. BOISSEAU Christophe
Commune de VALENCE D'AGEN	: M. BAYLET Jean Michel : Mme BRU Laetitia : M. GROUSSOU Bernard : Mme LAROUSSINIE Francine : Mme LECORRE Christiane : M. LOPES Ernest (a donné pouvoir à L. BRU) : Mme PERE Catherine : M. ZANIN Daniel : Mme HOHOL Elisabeth : Mr ZMUDA Patrick : Mme FURLAN Josiane

Absents excusés :

Commune de VALENCE D'AGEN	: M. GIL Philippe
---------------------------	-------------------

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	: Directeur Général des Services
Mme RUAMPS Laura	: Rédacteur Principal 2ème classe
Mme DABERNAT Chrystelle	: Attaché Territorial

Madame Laetitia BRU a été désignée Secrétaire de séance.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr

2022D7-1-1-27

OBJET : VOTE DU DÉBAT D'orientation budgÉtaire 2022

Vu les articles L.2312-1 et L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que dans les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale comprenant une commune de 3 500 habitants et plus, le Président présente au conseil communautaire, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Ce rapport donne lieu à un débat au conseil communautaire, il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Monsieur le Président propose :

- de DECIDER DE PRENDRE ACTE de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2022, et ce sur la base du rapport annexé à la présente délibération.

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- PREND ACTE de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2022, du budget principal et de ses budgets annexes, et ce sur la base du rapport annexé à la présente délibération.

Fait à Valence d'Agen, le 11 mars 2022
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 14 mars 2022

Le Président de la Communauté de
Communes des Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire **18 MARS 2022**

Reçu en Préfecture le

Affiché sur le panneau des annonces légale et publié sur le site internet le **18 MARS 2022**

AR Préfecture

VOTE DU DÉBAT D'orientation budgÉtaire 2022

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20220311-2022D7_1_1_27-DE

Numéro d'acte : 2022D7_1_1_27

Date de décision : 11/03/2022

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 7-1-1-0-0 (Finances locales / Decisions budgetaires / débat d'orientations budgétaires)

Fichier acte : 2022D7-1-1-27 VOTE DU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022.pdf

Fichier(s) annexes(s) : ROB_2022_CC_11032022 NUM POUR SOUS PRÉF.pdf

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Sophie PONTARINI

Date d'envoi de l'acte : 18/03/2022 10:07:06

Date de réception de l'AR : 18/03/2022 10:12:14